

**Maison de retraite Les Tilleuls
à LASSAY LES CHATEAUX**

DCE

Décembre 2011

C.C.T.P.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

**Lot n°09
MENUISERIES INTÉRIEURES**

Sommaire

7 - MENUISERIES INTÉRIEURES.....	2
1 - GENERALITES.....	2
1.1 - PRESCRIPTIONS GENERALES	2
1.2 - PRESCRIPTIONS PARTICULIERES.....	2
1.3 - DOCUMENTS D'ETUDES.....	4
2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES.....	5
2.1 - TRAVAUX LIÉS AU PHASAGE.....	5
2.2 - BLOCS PORTES DE DISTRIBUTION	6
2.3 - ENSEMBLES MENUISES	12
2.4 - BLOCS PORTES ET CHASSIS SPECIFIQUES	13
2.5 - PORTES & TRAPPES SUR GAINES TECHNIQUES.....	14
2.6 - PARQUET.....	15
2.7 - ESCALIER	17
2.8 - HABILLAGE MURAL	19
2.9 - HABILLAGE EN PLAFOND.....	19
2.10 - ELEMENTS DE FINITION	20
2.11 - OCCULTATIONS.....	22
2.12 - EQUIPEMENTS.....	22
2.13 - CLOISON EXTENSIBLE.....	23
2.14 - SIGNALISATION REGLEMENTAIRE	23
2.15 - VISUALISATION DU VITRAGE.....	24
2.16 - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	24

09 - MENUISERIES INTÉRIEURES

1 - GENERALITES

1.1 - PRESCRIPTIONS GENERALES

Les travaux de présent lot seront exécutés conformément à la réglementation et aux normes en vigueur. Le choix, la réalisation et la mise en œuvre des menuiseries intérieures seront prévus suivant les prescriptions des documents techniques :

- . DTU n° 36.1 Menuiseries bois
- . Norme 23/300 23/302 23/303 : concernant les caractéristiques des portes isoplanes.
- . Norme 26/301 : concernant les caractéristiques générales des serrures du bâtiment.
- . Norme 26/405 : concernant les ensembles béquilles-entrées.

L'entreprise devra également exécuter ses ouvrages conformément au règlement de sécurité contre l'incendie et notamment aux articles AM. Tous les ouvrages réalisés non conformément à ces articles seront repris par le présent lot sans pouvoir prétendre à aucuns travaux supplémentaires.

1.2 - PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

1.2.1 - PROVENANCE DES BOIS

Dans le cadre de notre volonté de réaliser une opération de Très Haute Qualité Environnementale, l'entrepreneur du présent lot devra justifier de l'origine des matériaux par la production de photocopies des documents d'accompagnement de ces matériaux ou de documents comptables.

Notre devoir est de penser aux générations futures, aussi tous les bois employés devront provenir de forêts gérées durablement **éco-certifiées PEFC - FSC**

Aussi, tous les bois utilisés seront d'essences locales utilisables, soit le pin, le sapin, le hêtre, le châtaignier, le chêne et autre bois autochtone. L'entreprise veillera autant que possible à s'approvisionner en **bois provenant de la région Ouest**.

1.2.2 - QUALITES DES BOIS

1.2.2.1 - QUALITÉS DES BOIS

Tous les bois employés seront sains et sans nœuds vicieux et poncés, absents de flashes, de traces d'épaufures et de sciage. Ils seront parfaitement rabotés et poncés.

Ils subiront avant assemblage un traitement par autoclave ou trempage avec un produit **insecticide résistant aux larves xylophages, fongicide et hydrofuge** par un produit agréé par le CSTB bénéficiant d'un **Certificat de Qualité CTB-P+ (sans chlore ni arsonique)**.

Les panneaux de support auront le classement **CTB-H ou CTB-X lorsque de l'eau risque d'être en contact** avec l'élément fabriqué.

Les panneaux supports auront le classement CTB-S lorsqu'il n'y a aucun risque de contact avec l'humidité.

Les bois utilisés seront de **classe E1** avec une valeur en formaldéhyde la plus basse possible.

1.2.2.2 - PANNEAUX STRATIFIÉS

Tous les ouvrages stratifiés prévus au présent lot seront réalisés à partir de panneaux dérivés du bois hydrofuge, épaisseurs définies par ailleurs, revêtus sur face et sur chants de stratifié.

Les gammes de coloris et de finition feront référence à POLYREY, collection coloris uni, essence bois et matière, sans aucune restriction.

Les faces non-vues pourront recevoir un panneau de contre-balancement de teinte gris clair.

1.2.2.3 - PANNEAUX PLAQUÉS

Tous les ouvrages en panneaux plaqués prévus au présent lot seront réalisés à partir de panneaux dérivés du bois hydrofuge, épaisseurs définies par ailleurs, revêtus sur face et sur chants de type Novorex de chez ISOROY ou similaire.

1.2.2.4 - PANNEAUX MÉLAMINÉS

Tous les ouvrages en panneaux mélaminés prévus au présent lot seront réalisés à partir de panneaux dérivés du bois hydrofuge, épaisseurs définies par ailleurs, revêtus sur face et sur chants de type Eurodékor JP F0.3 de chez E EGGER ou similaire.

Émission de formaldéhyde < 0.30 HCOH/l

1.2.2.5 - BOIS NATUREL

Les ouvrages en bois naturel seront vernis ou laqué en atelier.

1.2.3 - QUINCAILLERIE

Toutes les quincailleries devront être de première qualité, robustes et simples.

Elles bénéficieront d'une marque de qualité professionnelle SNF.Q.1.

D'une manière générale :

- Pied composé d'une embase fixée sous le caisson et d'un pied avec platine large au sol, emboîté dans l'embase et réglable en hauteur, clips pour plinthes amovibles en acier zingué
- Les charnières de placard de type CLIP top de chez BLUM ou similaire seront :
 - . A système CLIP (permettant de régler l'angle d'ouverture)
 - . Les boîtiers de charnière de type INSERTA (montage et démontage sans outil)
 - . Coude de charnière pour porte en applique, en semi-applique ou enclouonné, au choix du Maître d'Œuvre
 - . Équipées du système BLUMOTION à clipser sur la charnière
- Les coulisses de tiroir invisibles de type TANDEMBOX de chez BLUM ou similaire seront :
 - . Équipées du système BLUMOTION pour tiroir
 - . Permettre une sortie total du tiroir
- Poignée de tirage de type Square de chez LMC ou similaire, finition acier nickelé mat ou inox
- Serrure 1 point en applique avec cylindre dia. 22mm et rosace, l'ensemble en acier nickelé

Équipements :

- Taquet de rayon dia. 5mm en acier nickelé
- Penderie :
 - . Tube ovale en acier chromé section 15x30mm ht.
 - . Support tube d'extrémité 15x30mm ht. en acier nickelé.
- Range-couverts CONFORT de chez LMC ou similaire
- Élément d'angle composé de 2 plateaux chromés avec mécanisme métal
- Tiroir poubelle à tri sélectif à sortie total, avec 4 seaux sur 2 niveaux
- Porte serviette escamotable 2 branches en aluminium anodisé
- Profils pour dossiers suspendus, fixation sur chant avec rainure porte étiquette en aluminium anodisé
- Support unité centrale réglable pour toutes les dimensions, en acier laqué gris, fixé sous le plan de travail
- Passe câble en acier chromé, dia. 80mm, équipé d'une brosse passe fil
- Guide-câbles vertical en plastique gris de type "squelette"

Dans tous les cas l'ensemble de la quincaillerie devra être métallique. Les pièces plastiques étant proscrites
Tous les modèles de quincaillerie seront proposés au Maître d'Œuvre et Maître d'Ouvrage pour acceptation avant pose.

1.2.4 - RECEPTION DES SUPPORTS

L'entrepreneur devra, avant l'exécution de ses travaux, vérifier l'aplomb des murs, refends..., et d'une manière générale, tous les éléments d'ossature sur lesquels il devra appliquer ses ouvrages.

Il devra de la même manière, vérifier sur place, toutes les mesures qui lui seront données.

Dès la pose commencée, il sera tenu responsable des erreurs qui pourraient provenir de sa négligence.

Une réception des supports sera impérativement réalisée conformément aux prescriptions communes.

1.2.5 - RESERVATIONS-SCELLEMENTS

L'entrepreneur devra prévoir la totalité des pattes à scellement ou autres éléments nécessaires à la parfaite tenue de ses ouvrages.

1.2.6 - FABRICATION

Avant toute fabrication, l'entreprise :

- . Vérifiera sur place l'ensemble des côtes de l'existant, y compris des éléments réutilisés
- . Présentera ses plans d'atelier au Maître d'Œuvre, au Bureau de Contrôle et au Maître d'Ouvrage pour accord.

1.2.7 - MISE EN JEU - FONCTIONNEMENT DES MENUISERIES

L'entrepreneur sera tenu d'effectuer à ses frais toutes visites et tous travaux nécessaires pour assurer une parfaite manœuvre de tous les ouvrages prévus au présent lot, ainsi que les ferrures après passage du peintre. Il donnera aux ferrures des portes, châssis et divers, les jeux nécessaires à leur fonctionnement.

1.2.8 - PROTECTION DES OUVRAGES

L'entrepreneur sera responsable de la protection de ses ouvrages de menuiserie pendant la durée des travaux jusqu'à réception.

Il devra notamment, à cet effet, protéger particulièrement les angles des boiseries, chambranles et divers.

L'entrepreneur conservera, jusqu'à la phase terminale du chantier, les clefs, béquilles, boutons de portes et autres ouvrages amovibles qui pourraient être endommagés ou volés ou détruits. Ils seront posés ensemble avant réception des travaux.

1.2.9 - GESTION DES DECHETS ET TRI SELECTIF

La charte chantier « vert » est jointe au DCE, ce document est une pièce contractuelle du marché.

Toutes les entreprises titulaires d'un marché, ainsi que leur sous-traitant devront s'engager à en respecter le contenu. Des bennes à gravats seront installées sur le chantier permettant le tri sélectif ainsi que la traçabilité des déchets avant évacuation selon arrêté préfectoral de la Mayenne en vigueur.

Voir prescriptions communes

1.2.10 - CONSISTANCE DES OFFRES

Le présent descriptif a pour objet la définition des travaux de Menuiseries Intérieures et d'Agencement nécessaire à la réalisation des ouvrages tels qu'ils sont prévus aux plans.

Il forme un tout ayant pour but de faire connaître l'importance des ouvrages et fournitures, les conditions de mise en œuvre et de définir le mode de réalisation compte tenu des plans généraux et des détails fournis par le Maître d'Œuvre. Il n'est pas limitatif, l'entreprise doit le compléter si nécessaire afin de livrer un ouvrage totalement fini.

L'entreprise prévoira dans son offre la mise en œuvre des joints acrylique nécessaires aux finitions et calfeutrements des ouvrages suivant les demandes du Maître d'Œuvre

1.2.10.1 - DOCUMENT À FOURNIR

Éléments Spéciaux : bloc-portes, ensembles menuisés, trappes, ...

L'entrepreneur devra fournir les P.V. d'essais du C.S.T.B. correspondant aux prestations demandées dans le CCTP pour tous les éléments pour lesquels sont prescrits des degrés Coupe-feu (C.F.), Pare-Flamme (P.F.), ou des niveaux d'isolation phoniques ou thermiques, ou anti-effraction.

. 1 exemplaire sera fourni avant réalisation (phase préparation).

. 3 exemplaires seront remis à la réception pour la constitution du D.O.E. (Dossier des Ouvrages Exécutés).

1.2.10.2 - ÉLÉMENTS MODÈLES

L'entrepreneur devra prévoir dans son offre suivant demande du Maître d'Œuvre, la présentation avant début d'exécution d'un élément témoin à titre de modèle du type le plus courant et équipé de son vitrage et de ses accessoires. Il sera monté à son emplacement définitif ou sur support indépendant. La mise en exécution des ouvrages ne pourra être commencée qu'après accord définitif du Maître d'Œuvre et du Bureau de Contrôle.

1.2.10.3 - PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Le projet, tel que défini par le présent descriptif et les plans qui lui sont joints, devra être chiffré obligatoirement par l'entrepreneur sous forme de devis estimatif détaillé par élément.

Le marché sera à prix global forfaitaire.

1.3 - DOCUMENTS D'ETUDES

1.3.1 - CLASSEMENT DU BÂTIMENT

L'établissement est classé Établissement Recevant du Public (E.R.P.).

La Commission de Sécurité a classé le bâtiment en type J de 4ème catégorie.

- Ossature :

Stabilité au feu 1/2 heure, à l'exception des locaux à risques particuliers.

- Plancher :

Coupe feu 1/2 heure, à l'exception des locaux à risques particuliers.

- Locaux à risques importants de degré de SF/CF 2H :

Chaufferie, local TGBT, locaux de stockage dont le volume est supérieur à 250m³

- Locaux à risques moyens de degré de SF/CF 1H :

Lingerie, buanderies, réserves, bagagerie, locaux de déchets, locaux d'entretien, local ménage, locaux de désenfumage, local TGS, etc...

2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 - TRAVAUX LIÉS AU PHASAGE

Le présent article concerne les travaux de menuiseries intérieures, en fonction du phasage des travaux, pour la mise ou la remise en état des ouvrages provisoire et/ou définitifs

Les travaux sont à réaliser suivant les descriptions des articles ci-dessous

- . Toutes les protections (bâchages, etc...)
- . Les reprises suivant les demandes de l'architecte
- . Les déposes et évacuations des éléments constructifs provisoires en fin de travaux ou de phase

2.1.1 - PHASE 0 - TRAVAUX PRÉPARATOIRES

1 - Fourniture et pose de blocs-portes 2 vantaux, CF1/2heure compris :

- . Ferme-porte, sur chaque vantail
 - . Crémone pompier à béquille, sur vantail semi-fixe
- => Prévoir : 3 unités

2 - Dépose et stockage du châssis vitré existant entre la lingerie et la circulation

- Fourniture et pose d'une trappe CF1/2heure en remplacement du châssis, compris toutes sujétions de finitions
- => Prévoir : 1 unité

3 - Fourniture et pose de plinthes droites provisoires, à peindre, en sapin ht : 90mm

- => A prévoir : pour la galerie provisoire créée entre les bâtiments Camélia et Lilas

4 - Fourniture et pose de protections en panneaux CP, classe de risque : 3, ép.10mm, compris dépose en fin de tâche

- => Prévoir : 12.00m²

5 - Réalisation d'une rampe bois, pente à 17%, longueur 0.80m (pour rattraper le niveau du sol existant suite à la recharge sur le plancher)

- => Prévoir : 2 unités

Localisation :

Bâtiment Lilas : Suivant plan de phasage

2.1.2 - PHASE 1 - MISE EN SERVICE

1 - Dépose de blocs-portes provisoires

- => Prévoir : 1 unité

2 - Fourniture et pose de plinthes droites provisoires, à peindre, en sapin ht : 90mm

- => Prévoir : 15ml

3 - Réalisation d'une rampe bois, pente à 17%, longueur 0.80m (pour rattraper le niveau du sol existant suite à la recharge sur le plancher)

- => Prévoir : 1 unité

Localisation :

Bâtiments Lilas et Camélias: Suivant plan de phasage

2.1.3 - PHASE 2 - TRAVAUX PRÉPARATOIRES

1 - Fourniture et pose de plinthes droites provisoires, à peindre, en sapin ht : 90mm

- => Prévoir : 15ml

- => A prévoir : pour liaison provisoire créée entre les bâtiments Saint-Joseph et l'Administration

: pour la salle de bain commune restructurée en circulation, compris dépose du sol existant

2 - Fourniture et pose de trappe CF1/2heure, dim. 500x800, compris dépose en fin de tâche

- => Prévoir : 3 unités

3 - Fourniture et pose de protections en panneaux CP, classe de risque : 3, ép.10mm, compris dépose en fin de tâche

- => Prévoir : 12.00m²

Localisation :

Bâtiments Saint Gabriel, Saint Joseph et Administration : Suivant plan de phasage

2.1.4 - PHASE 2 - MISE EN SERVICE

1 - Fourniture et pose de plinthes droites provisoires, à peindre, en sapin ht : 90mm

- => Prévoir : 15ml

Localisation :

Bâtiments B et amorce du bâtiment C : Suivant plan de phasage

2.1.5 - PHASE 3 - TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- 1 - Fourniture et pose de plinthes droites provisoires, à peindre, en sapin ht : 90mm
=> Prévoir : 15ml
- 2 - Fourniture et pose de trappe CF1/2heure, dim. 500x800, compris dépose en fin de tâche
=> Prévoir : 3 unités
- 3 - Fourniture et pose de protections en panneaux CP, classe de risque : 3, ép.10mm, compris dépose en fin de tâche
=> Prévoir : 12.00m²

Localisation :

Bâtiments Saint Joseph, Administration et Lilas : Suivant plan de phasage

2.1.6 - PHASE 3 - MISE EN SERVICE

- 1 - Dépose de blocs-portes provisoire
=> Prévoir : 1 unité
- 2 - Fourniture et pose de plinthes droites provisoires, à peindre, en sapin ht : 90mm
=> Prévoir : 15ml

Localisation :

Bâtiments A et C : Suivant plan de phasage

2.1.7 - PHASE 4 - TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- 1 - Fourniture et pose de plinthes droites provisoires, à peindre, en sapin ht : 90mm
=> Prévoir : 15ml
- 2 - Fourniture et pose de trappe CF1/2heure, dim. 500x800, compris dépose en fin de tâche
=> Prévoir : 3 unités
- 3 - Fourniture et pose de protections en panneaux CP, classe de risque : 3, ép.10mm, compris dépose en fin de tâche
=> Prévoir : 12.00m²

Localisation :

Bâtiment A : Suivant plan de phasage

2.1.8 - PHASE 4 - MISE EN SERVICE

- 1- Remplacement complet de blocs-portes 2 vantaux, CF1/2heure compris :
 - . Ferme-porte, sur chaque vantail
 - . Crémone pompier à béquille, sur vantail semi-fixe
=> Prévoir 3 unités
- 2 - Dépose de blocs-portes provisoires
=> Prévoir : 2 unités

Localisation :

Bâtiment A : Suivant plan de phasage

2.2 - BLOCS PORTES DE DISTRIBUTION

2.2.1 - DESCRIPTION COMMUNES

2.2.1.1 - HUISSERIES BOIS

Huisseries bois, soit pin, soit hêtre, soit chêne, suivant résistance au feu demandée, assemblage par tenon et mortaise sans clou apparent, d'épaisseur variable avec les caractéristiques suivantes selon les cloisons :

- Avec feuillure à recouvrement sur toutes les cloisons en plaques de plâtre ou de gypse cellulose ou carreau de brique cotées 7, 10, 12, 14 cm ou plus, soit une huisserie de 2 cm d'épaisseur de plus que la cloison
- Sans feuillure dans les maçonneries (mur agglos, mur brique) et voiles béton. Dans ce cas, huisserie de 10 cm d'épaisseur et prévoir le calfeutrement coupe feu si besoin et la pose de moulures bois de 15x35 mm, essence identique à l'huissérie.
- 4 à 8 paumelles de 140 sur chaque vantail (suivant les dimensions des vantaux) dont 2 en partie haute.
- Finition vernis

PROTECTION :

L'entreprise du présent lot doit obligatoirement la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception par :

- a) 1 couche d'impression, diluée à 10%, compatible avec la lasure de finition, sera obligatoirement appliquée avant pose des menuiseries sur le chantier. La coordination avec le lot peinture est impérative.
- b) une protection mécanique par enveloppe en carton, ou film en matière synthétique.

2.2.1.2 - HUISSERIES MÉTALLIQUES

- Huisseries en acier 15/10 cm traitée anti-corrosion, de type Bati-Classic de chez PREMDOR, profil HB ou HBI suivant localisation, d'épaisseur variable suivant le type de voile BA.
- 4 à 8 paumelles de 140 sur chaque vantail (suivant les dimensions des vantaux) dont 2 en partie haute.

2.2.1.3 - PORTES

Rappel : le détalonnage sous les portes sera au maximum de 3 à 5 mm pour respecter les PV de résistance au feu du bloc-porte.

2.2.1.3.1 - DE TYPE ISOPLANES PRÉPEINTES AYANT LES CARACTÉRISTIQUES PROPRES AU LOCAL DESSERVI

- Porte à âme alvéolaire (PA) : sans classement feu, avec ou sans traitement acoustique,
- Porte à âme pleine (PP) : sans classement feu, avec ou sans traitement acoustique,
- Porte pare-flamme (PPF) : avec classement feu, avec ou sans traitement acoustique
- Porte coupe-feu (PPCF) : avec classement feu, avec ou sans traitement acoustique
- Etc...

Chaque porte particulière devra posséder un PV d'essai de résistance au feu suivant localisation effectué par un laboratoire agréé.

- Ferrage : 4 à 8 paumelles de 140 dont 2 en partie haute.
- Finition acier zingué bichromaté : refusée
- Nœud : plat et lame à bouts carrés.
- Butoir cylindrique en aluminium, vis de 60 mm en sol ou mural, capoté en caoutchouc antichoc, réf. 3737 ou 3743 de chez VACHETTE ou similaire
- Serrure de sûreté à cylindre européen avec 3 clés, axe à 50 mm, avec ressort renforcé
- Garniture ligne ALTO de chez VACHETTE, finition chrome velours Soléco, béquille double en aluminium sur plaque pour carré de 7mm, et rosaces sur cylindre, bouton, batteuse, ou autre.
- Hauteur utile : suivant plan
- Largeur de passage : suivant plan

Les vides sous portes seront au maximum de 3 à 5 mm pour respecter la résistance au feu du bloc-porte.

2.2.1.3.1.1 - SUJÉTIONS PARTICULIÈRES : TRAITEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ

Certaines portes recevront les béquilles rallongées de la ligne ALTO afin de répondre à la réglementation d'accessibilité.

- Hauteur des seuils < 20mm
- Largeur de passage > 900mm

2.2.1.3.1.2 - SUJÉTION PARTICULIÈRE : TRAITEMENT ANTI-MICROBIEN

Traitement de type T.A.M. de chez VACHETTE sur l'ensemble de la quincaillerie susceptible d'être touchée par les mains des utilisateurs.

2.2.1.4 - QUINCAILLERIE

L'entreprise cherchera toujours à poser les fermes-portes à l'intérieur du local.

Les fermes-portes devront répondre à réglementation PMR.

L'entreprise précisera le prix unitaire de chacune des quincailleries décrites ci-dessous (PM dans le bordereau de prix)

2.2.1.4.1 - FERMES-PORTES POUR LES LOCAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC :

- Fermes-portes à bras à glissière et fabriqués suivant la technologie à came, de la gamme « Softline TS 92 » de chez DORMA ou équivalent, puissance 3 minimum, finition par capot en aluminium anodisé sans vis apparente.
- Sélecteur de fermeture à bandeau de type G-SR/BG sur toutes les portes à 2 vantaux à simple action

2.2.1.4.2 - FERMES-PORTES POSÉS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX À RISQUES NON-ACCESSIBLES AU PUBLIC :

- Fermes-portes à bras articulés et fabriqués suivant la technologie à pignon et crémaillère, type « Classic Line TS 72 » de chez DORMA ou équivalent, puissance 3 minimum, finition par capot en aluminium anodisé sans vis apparente.
- Sélecteur de fermeture sur toutes les portes à 2 vantaux à simple action

2.2.1.4.3 - CRÉMONES POMPIERS :

Crémone pompier à béquille, tringle à coulisse avec couche tringle équipée de joint anti-bruit, référence Aérolis de chez VACHETTE ou similaire, finition inox.

2.2.1.4.4 - BARRE ANTI-PANIQUE POUR LES LOCAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC :

Pour porte 1 vantail :

- Barre anti-panique de type 1920 Premium BM (2 pènes haut et bas) de chez VACHETTE ou similaire
- Finition inox
- Modèle CFPF suivant besoin
- Longueur suivant plan
- Avec ouverture par l'extérieur par serrure et cylindre européen.

Pour porte 2 vantaux :

- Barre anti-panique de type 1920 Premium BM (2 pènes haut et bas) de chez VACHETTE ou similaire
- Barre anti-panique de type crémone SAFE PAS 733 (2 pènes haut et bas) de chez VACHETTE ou similaire
- Finition inox
- Modèle CFPF suivant besoin
- Longueur suivant plan
- Avec ouverture par l'extérieur par serrure et cylindre européen.

2.2.1.4.5 - BARRE ANTI-PANIQUE POUR LES LOCAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC :

Barre Anti-panique de type Ecobar de chez VACHETTE avec ouverture par l'extérieur par serrure et cylindre européen.

2.2.1.5 - TRAITEMENT ACOUSTIQUE

Les blocs-portes n'ont pas toutes les mêmes performances à atteindre.

D'une manière générale, tous les blocs-portes des locaux sont des portes à âme pleine satisfaisant à un indice d'affaiblissement acoustique minimum $R_A = 30\text{dB}$, excepté les blocs-portes alvéolaires et les blocs-portes décrits ci-dessous

La plus value sera intégrée dans le prix des blocs-porte.

2.2.1.5.1 - SUJÉTION PARTICULIÈRE : PORTES ACOUSTIQUES $R_A = 37\text{DB}$

Pose en fond de feuillure sur huisserie bois iso-phonique d'un joint acoustique à lèvres sur 3 cotés de l'huisserie, sur la feuillure du semi-fixe.

L'entreprise précisera la plus value pour le traitement acoustique d'un bloc-porte (PM dans le bordereau de prix)

Localisation :

Portes entre chambres et circulations, suivant plan

Portes entre chambres et lieu de vie, suivant plan

Portes entre bureaux, suivant plan

Portes entre salle de réunion et salle d'activité, suivant plan

Portes entre salle de gym et bureau d'animation, suivant plan

Porte entre salle de soins et IDE Trans, suivant plan

2.2.2 - SERRURES - COMBINAISON DES CLÉS :

2.2.2.1 - SERRURES

Toutes les serrures seront d'un modèle à larder, de construction de haute qualité, avoir le Label NF Q, Garantie 10 ans, avec ressort renforcé, de type D450 de chez VACHETTE et répondant aux prescriptions suivantes :

- coffre en acier plié verni , axe à 50 mm .
- pêne dormant et demi-tour
- têtère et gâche inox
- fouillot carré de 7 mm avec ressort renforcé (3,4 MN) .
- modèle CFPF suivant besoin

L'entrepreneur devra présenter un modèle au Maître d'Œuvre pour accord préalable avant pose

L'entreprise précisera le prix unitaire d'une serrure (PM dans le bordereau de prix)

2.2.2.2 - COMBINAISON DES CLEFS

L'entrepreneur sera responsable des clés pendant la durée des travaux.

Il sera tenu contre reçu, de remettre au client trois jeux de clés pour les portes à la réception des travaux.

Jusqu'à la fin de la période de garantie, l'entrepreneur devra donner tous les jeux utiles aux menuiseries et ceci, autant de fois qu'il sera jugé nécessaire par l'Architecte, tant avant qu'après la peinture.

Un tableau de combinaisons des serrures concernant toutes les ouvertures sera établi par l'entreprise.

Il sera présenté pour accord au Maître d'Œuvre. L'entrepreneur du présent lot devra prévoir la mise en conformité de ses serrures avec ce tableau, en coordination avec les autres lots.

Combinaison : toutes les serrures de sûreté sont équipées de cylindre européen à combinaison basée sur l'organigramme commun existant à l'ensemble de l'établissement. L'entreprise du présent lot doit la mise à jour de l'organigramme suite à la réalisation des travaux au fur et à mesure de l'avancement de chacune des phases.

Les cylindres seront du type européen, série V5 de chez VACHETTE, ou similaire.

NOTA :

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge la fourniture de 3 passes techniques.

2.2.2.3 - ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS

- Les portes des WC seront munies d'une serrure condamnation – décondamnation.
- Les portes façade de gaines techniques seront uniquement équipées d'un cylindre avec rosace en garniture.
- Les portes des chambres seront équipées d'une serrure à bouton moleté posé à l'intérieur du local.
- Les portes des salles de travail seront équipées d'une serrure à bouton moleté posé à l'intérieur du local.
- Les portes des locaux techniques seront équipés d'un bouton moleté posé à l'intérieur du local

L'entreprise précisera le prix unitaire de chacun des types de serrure (PM dans le bordereau de prix)

2.2.3 - PORTES ALVÉOLAIRE PRÉ-PEINTE (PA)

Blocs portes de distribution intérieure de type Isoplane de 40 mm, 2 faces Isogil, prépeintes sur réseau cellulaire et ossature sapin.

- Huisseries en sapin avec feuillures à recouvrement, épaisseur cloison suivant plan.
- Ferrage : 3 paumelles de 140
- Butoir aluminium
- 1 serrure à larder de sûreté à cylindre européen avec ressort renforcé
- 2 entrées et une béquille double sur plaque ALTO de chez VACHETTE

Les vides sous porte seront de 15mm +/- 2mm

Localisation :

Portes nommées PA, suivant plan

2.2.4 - PORTES PLEINE PRÉ-PEINTES (PP)

Portes à âme pleine de 40 mm pré-peintes

- Ferrage : 4 paumelles de 140
- Butoir aluminium
- 1 serrure à larder de sûreté à cylindre européen avec ressort renforcé
- 2 entrées et une béquille double sur plaques ALTO de chez VACHETTE
- Les vides sous porte seront de 3 à 5 mm

Localisation :

Portes nommées PP, suivant plan

2.2.5 - PORTES PLEINES PARE-FLAMME ½ HEURE (PPF ½ H)

Portes à âme pleine de 40 mm pré-peinte.

- Ferrage : 4 paumelles de 140
- Butoir aluminium
- 1 serrure à larder de sûreté à cylindre européen avec ressort renforcé
- 2 entrées et une béquille double sur plaques ALTO de chez VACHETTE

Localisation :

Portes nommées PPF ½ H, suivant plan

2.2.5.5 - SUJÉTIONS PARTICULIÈRES : PORTES PLEINES PARE-FLAMME ½ HEURE AVEC FERME PORTE (PPF ½ H + FP)

Particularités des portes à 2 vantaux si nécessaire

- Ferme-porte avec bras à glissière pour les locaux accessibles au public
- Ferme-porte avec bras articulé posé en applique sur la porte à l'intérieur du local pour tous les autres locaux
- Ferme-porte sur chaque vantail
- Sélecteur de fermeture
- Crémone pompier à béquille, tringle à coulisse sans fourreau sur vantail semi-fixe

Localisation :

Portes nommées PPF ½ H + FP, suivant plan

2.2.6 - PORTES PLEINES PARE-FLAMME ½ HEURE EN VA ET VIENT (PPFVV ½ H)

Bloc porte 2 vantaux à double action, asservi au SSI comprenant :

- . huisserie en Bois avec joint intumescent périphérique.
- . portes de 53 à 93x225 à âme pleine pré-peinte avec joints thermogonflants périphérique et anti-pince doigt Coupe-feu.
- . Ferrages :
 - . pivot linteau encastré dans la traverse haute de l'huisserie type GROOM GRL200 EMS, force 3 ou 4
 - . pivot bas encastré dans l'angle bas du vantail
- . 2 déclencheurs électromagnétiques, 24 ou 48 volts à rupture, intégrés aux pivots, boîtier de raccordement en faux-plafonds.
- . contact de position de sécurité obligatoire

L'ensemble devant bénéficier d'un PV D.A.S et répondre à la norme NF 61 937, une coordination est indispensable avec le lot Électricité / Courants Faible / SSI.

Localisation :

Portes nommées PPFVV ½ H, suivant plan

2.2.7 - PORTES COUPE-FEU ½ HEURE (PCF ½ H)

- Portes à âme pleine de 40 mm prépeinte.
- . Ferrage : 4 paumelles de 140
- . Butoir aluminium
- . 1 serrure à larder de sûreté à cylindre européen avec ressort renforcé
- . 2 entrées et une béquille double sur plaques ALTO de chez VACHETTE
- Ferme-porte avec bras à glissière pour les locaux accessibles au public
- Ferme-porte avec bras articulé posé en applique sur la porte à l'intérieur du local pour tous les autres locaux

Particularités des Portes à 2 vantaux si nécessaire

- . Ferme-porte, sur chaque vantail
- . Sélecteur de fermeture sur les portes à 2 vantaux.
- . Crémone pompier à béquille, tringle à coulisse sous fourreau, sur vantail semi-fixe

Localisation :

Portes nommées PCF ½ H, suivant plan

2.2.8 - PORTES COUPE-FEU 1 HEURE (PCF 1H)

- Portes à âme pleine de 40 mm prépeinte.
- . Ferrage : 4 paumelles de 140
- . butée aluminium
- . 1 serrure à larder de sûreté à cylindre européen avec ressort renforcé
- . 2 entrées et une béquille double sur plaques ALTO de chez VACHETTE
- Ferme-porte avec bras à glissière pour les locaux accessibles au public
- Ferme-porte avec bras articulé posé en applique sur la porte à l'intérieur du local pour tous les autres locaux

Particularités des Portes à 2 vantaux si nécessaire

- . Ferme-porte, sur chaque vantail
- . Sélecteur de fermeture sur les portes à 2 vantaux.
- . Crémone pompier à béquille, tringle à coulisse sous fourreau, sur vantail semi-fixe

Localisation :

Portes nommées PCF 1H, suivant plan

2.2.9 - PORTE COULISSANTE INTÉGRÉE (PCI)

Bloc porte coulissant 1 vantail 90 x 203 de type SCRIGNO comprenant :

- . Un caisson en acier galvanisé, équipé de lisses horizontales permettant le vissage des plaques de plâtre et d'un rail haut en aluminium anodisé
 - . D'un kit finition en bois
 - . D'une porte à âme alvéolaire pré-peinte, suspendue par 2 chariots avec galets polymère
- L'ensemble suivant prescriptions du fabricant.

- . Remplacement de la poignée cuvette standard par une poignée de tirage inox antiallergique, dia. 40 mm entraxe de 300 mm de type PG 3000 de chez VACHETTE, posée sur chaque face de la porte.

Localisation : Portes nommées PCI, suivant plan

2.2.10 - PORTE VITRÉE (PV)

2.2.10.1 - PORTE VITRÉE (PV)

Porte menuisée vitrée constituée :

- huisserie bois, essence pin, hêtre ou chêne, à recouvrement, section 120 x 70 et profil complémentaire d'encadrement pour cloison d'épaisseur supérieur à 98/48
- encadrement bois d'essence identique à l' huisserie, épaisseur vue de 70 mm maximum
- ferrure : 4 paumelles de 140
- butoir aluminium
- 1 serrure à larder de sûreté à cylindre européen avec ressort renforcé
- 2 entrées et 1 béquille double sur plaque ALTO de chez VACHETTE
- Ferme-porte avec bras à glissière pour les locaux accessibles au public
- Ferme-porte avec bras articulé posé en applique sur la porte à l'intérieur du local pour tous les autres locaux

Localisation :

Portes nommées PV, suivant plan

2.2.10.2 - PORTE VITRÉE PARE-FLAMME 1/2 HEURE (PVPF1/2H)

Porte menuisée vitrée constituée :

- huisserie bois, essence hêtre ou chêne, à recouvrement, section suivant résistance au feu à atteindre. Joint intumescent périphérique et balai rétractable en partie basse.
- encadrement bois essence identique à l' huisserie
- ferrure : 4 paumelles de 140
- butoir aluminium
- 1 serrure à larder de sûreté à cylindre européen avec ressort renforcé
- 2 entrées et 1 béquille double sur plaque ALTO de chez VACHETTE

Localisation :

Portes nommées PVPF ½ H, suivant plan

2.2.10.2.6 - SUJÉTION PARTICULIÈRE : PORTE VITRÉE PARE FLAMME 1/2H AVEC FERME-PORTE (PVPF1/2H+FP)

- Ferme porte à bras à glissière
- Particularité des portes à 2 vantaux si nécessaire
- Ferme porte à bras à glissière sur chaque vantail
 - Sélecteur de fermeture
 - Crémone pompier à béquille, tringle à coulisse sou fourreau sur vantail semi-fixe.

Localisation :

Portes nommées PVPF ½ H + FP, suivant plan

2.2.10.3 - PORTE VITRÉE COUPE FEU 1/2 HEURE (PVCF1/2H)

Porte menuisée vitrée constituée :

- huisserie bois, essence hêtre ou chêne, à recouvrement, section suivant résistance au feu à atteindre. Joint intumescent périphérique et balai rétractable en partie basse.
- encadrement bois essence identique à l' huisserie
- Ferme-porte avec bras à glissière pour les locaux accessibles au public
- Ferme-porte avec bras articulé posé en applique sur la porte à l'intérieur du local pour tous les autres locaux

Particularités des Portes à 2 vantaux si nécessaire

- . Ferme-porte, sur chaque vantail
- . Sélecteur de fermeture sur les portes à 2 vantaux.
- . Crémone pompier à béquille, tringle à coulisse sous fourreau, sur vantail semi-fixe

Localisation :

Portes nommées PVCF ½ H, suivant plan

2.2.10.4 - VITRAGE ACIDÉ

Plus value pour vitrage acidé (finition au choix de l'architecte)

A prévoir : L'entreprise indiquera dans son offre le prix unitaire pour une PVPF1/2H

Localisation :

Au choix de l'architecte

2.2.11 - PORTES EN VERRE TREMPÉ TYPE CLARIT 1 VANTAIL

Porte en verre trempé type Clarit de chez SAINT GOBAIN, épaisseur suivant volume

- . Poignées de tirage inox de type PG 3000 de chez VACHETTE, entraxe 300 mm, posées sur chaque face de la porte
- . 1 serrure de sécurité à cylindre européen avec ressort renforcé
- . pivot frein à bain de graisse de type BTS 80 de chez DORMA, force 4, plaque de recouvrement inox sans vis apparente

Localisation :

Portes nommées Clarit, suivant plan

2.2.12 - PORTES STRATIFIÉES

Plus value pour portes à 1 ou 2 vantaux, à âme pleine de 40 mm stratifiées sur chaque face :

- . le stratifié sera au choix de l'architecte dans la gamme Matière de chez POLYREY ou similaire, sans restriction.
- . équipement et quincaillerie suivant caractéristiques décrites ci-avant.

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Ensemble des portes des chambres, suivant plan

Bât. B - RdC : Ensemble des portes sur les circulations, suivant plan

Bât. B et C - R+1 : Ensemble des portes donnant sur le vide sur hall, circulation C131, observatoires et zone attente, suivant plan

2.2.13 - OCULUS

L'entreprise fera obligatoirement apparaître le prix unitaire de l'oculus

- Oculus composé :

- . un entourage bois essence identique à l'huissierie
- . un vitrage :
 - . un verre feuilleté Stadip 44.2 ou trempé de 4mm pour les portes standard, PPO
 - . un verre Pyrodur PF ½ heure pour les portes pare flamme ½ heure, PPFO ½ H.
 - . un verre Pyrostop CF ½ heure pour les portes coupe feu ½ heure, PCFO ½ H

2.2.13.1 - OCULUS ROND DIAM. 400MM

- . idem description ci-dessus

Localisation :

Bât. C - RdC : Porte des SdE des chambres de la zone Alzheimer, suivant plan

2.2.13.2 - OCCLUS RECTANGULAIRE 400X1400MM

- . idem description ci-dessus

Prévoir :

- . 6 occlus PF ½ heure
- . 6 occlus CF ½ heure

Localisation :

Au choix de l'architecte

2.3 - ENSEMBLES MENUISES

2.3.1 - ENSEMBLE MENUISÉ PF / CF (PORTE + CHÂSSIS FIXES)

Ensemble menuisé bois, essence pin, hêtre ou chêne (suivant résistance au feu à atteindre) comprenant :

- huisserie à recouvrement, section 120 x 70 et profil complémentaire d'encadrement pour cloison d'épaisseur supérieur à 98/48
- portes :
 - . vitrée idem articles ci-dessus, suivant localisation
 - . à âme pleine prépeinte PF / CF idem articles ci-dessus suivant localisation
- châssis fixes vitrés :
 - . en imposte des portes, largeur suivant plan
 - . sur allège, largeur suivant plan
 - . composé d'un volume en hauteur, largeur suivant plan, hauteur alignée avec l'imposte
 - . composé de 3 volumes en hauteur, largeur suivant plan, hauteur alignée avec la porte.

Cadre et traverses intermédiaires d'essence identique à l'huissierie, épaisseur vue de 70 mm maximum.
- les parecloses auront une section minimale de 25 x 25 mm ajustement avec la menuiserie par joint creux de 4 mm.

Nota : Les portes de ces ensembles sont comptabilisées dans les articles précédents.

2.3.1.1 - VITRAGE FEUILLETÉ

Épaisseur suivant volume et mise en place de joints souples pour améliorer l'isolation acoustique

Localisation :

Bât. B - RdC => Ensemble porte PP + châssis fixe latéral toute hauteur avec angle verre collé : Salon de l'accueil jour, suivant plan

=> Ensemble porte PP 2 vtx + châssis fixes latéraux toute hauteur : Oratoire, suivant plan

=> Ensemble porte PV 2 vtx + châssis fixes latéraux toute hauteur : Entre salon des familles et circulation, suivant plan

Bât. C - RdC => Ensemble porte PP + châssis fixe latéral toute hauteur : Accueil secrétariat, suivant plan

Bât. C - R+1 => Ensemble porte PP + châssis fixe latéral sur allège: IDE trans, prépa. médicament, suivant plan

2.3.1.2 - VITRAGE PARE-FLAMME 1/2 HEURE

Type PYRODUR 30-10, épaisseur 7 mm, et mise en place de joints pare-flamme type INTUMEX de chez PROMAT sur chaque face de verre, l'ensemble devant être conforme au PV établi par le verrier.

Localisation :

Bât. C - RdC => Ensemble porte PVPF + châssis fixe latéral sur allège avec angle verre collé : Salle de soin, suivant plan

2.3.1.3 - VITRAGE COUPE FEU 1/2 HEURE

Sans objet

2.3.1.4 - VITRAGE COUPE FEU 1H

Sans objet

2.4 - BLOCS PORTES ET CHASSIS SPECIFIQUES

2.4.1 - PORTES PLEINES PARE-FLAMME ½ HEURE (PPF ½ H ASSERVIE VERROUILLÉE)

Bloc porte à 2 vantaux à simple action DAS NFS 61 937-2, asservi fermée verrouillable au SSI comprenant :

- Huissierie en Bois avec joint intumescent périphérique.

- Portes 93+93x225 à âme pleine de 56mm stratifiée avec joints intumescent et anti-pince doigt.

- Ferrages :

. Pivot linteau encastré dans la traverse haute de l'huissierie, pour chaque vantail, type GROOM GRL200 EMS, force 3 ou 4

. Pivot bas encastré dans l'angle bas du vantail

- 2 déclencheurs électromagnétiques, 24 ou 48 volts à rupture, intégrés aux pivots, boîtier de raccordement en faux-plafonds.

- Verrouillage électromagnétique par gâches électriques encastrées en linteau 48 volts

- Ouverture par 2 boutons encastrés à actionner simultanément, espacés de 50cm, situé à proximité, de chaque côté de la porte, l'autre vantail devant resté en position fermée.

- Contact de position de sécurité obligatoire

L'ensemble devant bénéficier d'un PV D.A.S et répondre à la norme NF 61 937

L'entreprise fournira le PV du fabricant justifiant les performances à atteindre.

Une coordination est indispensable avec le lot Électricité / Courants Faible/ SSI.

Prévoir :

Bât. C - RdC : portes d'accès à la zone Alzheimer, asservie verrouillée, ouverture par commande à clavier, suivant plan

Localisation :

Portes nommées PPF ½ H asservies verrouillées, suivant plan

2.4.1.5 - SUJÉTION PARTICULIÈRE : OCCULUS

- Oculus composé :
- . un entourage bois essence identique à l'huissierie
- . un vitrage un verre Pyrodur PF ½ heure pour les portes pare flamme ½ heure, PPFO ½ H
- . Dimension : 400x1400mm

Localisation :

Portes nommées PPF ½ H asservies verrouillées, suivant plan

2.4.2 - PORTES PLEINES PARE-FLAMME ½ HEURE EN VA ET VIENT (PPFVV 1/2H +FP ASSERVIE)

Bloc porte 2 vantaux à double action DAS NFS 61 937-2, avec freinage hydraulique thermo-constant, asservi au SSI comprenant :

- Huissierie en Bois avec joint intumescent périphérique.
- . Portes tiercées de 93+73x225 à âme pleine de 56 mm stratifiées avec joints intumescent et anti-pince doigt.
- . Un pivot linteau posé dans la traverse de l'huissierie
- . Une crapaudine posée au sol
- . Une ventouse intégrée dans le pivot du linteau VVP97/AEM
- . Un boîtier de raccordement

L'ensemble devant bénéficier d'un PV D.A.S et répondre à la norme NF 61 937

L'entreprise fournira le PV du fabricant justifiant les performances à atteindre.
Une coordination est indispensable avec le lot Électricité / Courants Faible/ SSI.

Prévoir :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Ensemble des portes de recouvrement asservie, suivant plan

Localisation :

Portes nommées PPFVV ½ H + FP asservies, suivant plan

2.4.3 - PORTES VERROUILLÉES AVEC SERRURE À 2 BOUTONS

Sur les blocs portes suivant la localisation, fourniture et pose :

- Verrouillage électromagnétique par gâches électriques encastrées en linteau 48 volts
- Ouverture par 2 boutons encastré à actionner simultanément, espacés de 50cm
- Contact de position de sécurité obligatoire

L'entreprise fournira le PV du fabricant

Une coordination est indispensable avec le lot Électricité / Courants Faible/ SSI.

Localisation :

Portes nommées avec serrure à 2 boutons, suivant plan

2.4.4 - PORTES VERROUILLÉES AVEC SERRURE À CODE

Sur les blocs portes suivant la localisation, fourniture et pose :

- Verrouillage électromagnétique par gâches électriques encastrées en linteau 48 volts
- Ouverture par boîtiers clavier encastré situé à proximité
- Contact de position de sécurité obligatoire

L'entreprise fournira le PV du fabricant

Une coordination est indispensable avec le lot Électricité / Courants Faible/ SSI.

Localisation :

Portes nommées avec serrure à code, suivant plan

2.5 - PORTES & TRAPPES SUR GAINES TECHNIQUES

2.5.1 - FAÇADE DE GAINÉ TECHNIQUE SF/CF

Façade de gaine technique de type K180 de chez COMEC ou similaire, composée de :

- bloc-porte à âme pleine, pare-flamme ou coupe feu (suivant résistance au feu à atteindre)

soit :

- Huissierie bois, essence hêtre ou chêne pour les façades donnant sur les circulations afin de garder une homogénéité au des blocs portes

- Porte à âme pleine de 40mm prépeinte

soit :

- Huissierie en lamellé-collé pin pour les autres blocs portes

- Porte en médium 40 mm prépeinte
L'entreprise devra pour les gaines donnant sur les circulations, une huisserie

- joint intumescent périphérique
- 4 charnières encastrées, invisibles, ouverture à 180°
- 1 serrure à larder de sûreté à cylindre européen ou cane batteuse
- 1 rosace ALTO de chez VACHETTE

Dimension suivant plan

L'ensemble devant bénéficier du PV du fabricant avec la résistance au feu à atteindre.

NOTA :

Peut-être un bloc-porte à âme pleine, hauteur 193, posé sur plinthe filante

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Ensemble des façades de gaine technique, suivant plan

2.5.1.6 - SUJÉTION PARTICULIÈRE : FAÇADE RECEVANT MAIN COURANTE

Les façades de gaine technique situées dans les circulations accessibles au public seront de type K180M de chez COMEL ou similaire.

Les portes des façades auront une traverse intermédiaire modulable permettant le passage de la main courante devant la porte.

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Ensemble des façades de gaine technique dans les circulations, suivant plan

2.5.2 - TRAPPES VERTICALES

2.5.2.1 - TRAPPES VERTICALES SF / CF

Trappes verticales de type MM de chez COMEC ou similaire, composées de :

- Contre cadre médium et cadre médium monobloc avec rainure pour encastrement de la trappe
- Une trappe pare-flamme et coupe feu (suivant résistance au feu à atteindre) en médium 50 mm renforcée thermiquement par 30mmn de laine de roche côté gaine
- Joints isophonique et intumescent périphérique
- Fermeture par 4 batteuses manuelles avec carré 6 x 6 mm

Dimension de 200x200 à 800x800 suivant plan

L'ensemble devant bénéficier du PV du fabricant avec la résistance au feu à atteindre

Prévoir :

1 trappe 500x800mm par chambre et salle de bain commune

1 trappe 300x300mm au droit des toutes les cartouches CF pour permettre le réarmement de ces dernières

1 trappe 300x300mm au droit des clapets CF des planchers (trappe positionnée en plénum)

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Ensemble des trappes de visite des gaines, clapets, etc..., suivant plan

2.5.3 - TRAPPES HORIZONTALES SF / CF

Trappes constituées de :

- un cadre bois, essence hêtre ou chêne avec rainure pour encastrement de la trappe (pas de saillie en plafond)
- une trappe pare-flamme et coupe-feu (suivant résistance au feu à atteindre) en panneaux médium 50mm renforcée thermiquement par 100mm de laine de roche.
- joint intumescent périphérique
- ferrage par 2 paumelles de 140 et 2 verins (face comble) de manoeuvre.
- dimensions suivant plan
- système de contre-poids permettant une manoeuvre aisée de la trappe depuis le haut de l'échelle

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Suivant plan

2.6 - PARQUET

2.6.1 - SOUS-COUCHE ACOUSTIQUE

Fourniture et pose d'une sous-couche acoustique sur sous parquet contre-collé en posé collé de type Trami-sol Fibre de chez TRAMCO ou similaire :

- . Ep. 3.5mm
- . Résistance thermique : $0.139\text{m}^2 \text{ }^\circ\text{K/W}$
- . Classement feu : M4
- . Performance acoustique : $\Delta L_w = 18\text{dB}$

Les colles utilisées seront compatibles avec le support : ragréage

Localisation :

Bât. B - RdC : Salle d'animation et salle multi-activité, suivant plan

2.6.2 - PARQUET MASSIF

Fourniture et pose de parquet massif en lames rainurées, bouvetées, pose collée de type Sonate de chez PANAGET ou similaire constitué :

- . Ep. 14mm
 - . Largeur des lames : 140mm
 - . Longueur : de 400 à 1300mm
 - . Bords droits
 - . Essence chêne, au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- Les colles utilisées seront compatibles avec le support : sous-couche acoustique

Localisation :

Bât. B - RdC : Salle d'animation et salle multi-activité, suivant plan

2.6.2.1 - PLINTHES

- Fourniture et pose de plinthes réalisées en chêne ou hêtre massif 1er choix sans nœud (identique à l'essence retenu pour le parquet), section 70x14 mm à angles vifs abattus et coupes ajustées d'onglets.

Localisation :

Bât. B - RdC : Salle d'animation et salle multi-activité, suivant plan

2.6.2.2 - FINITION

L'entrepreneur du présent lot devra la finition du parquet et des plinthes comprenant :

- . Brossage – Ponçage suivant préconisation du fournisseur de parquet – Nettoyage – Dépoussiérage
- . Fourniture et application :
 - . Préparation du support
 - . 2 couches de teinte au choix de l'architecte
 - . 3 couches d'huile parquet environnement de chez BLANCHON

Mise en œuvre des produits suivant les préconisations du fabricant

Localisation :

Bât. B - RdC : Salle d'animation et salle multi-activité, suivant plan

2.6.3 - PROFIL DE JONCTION EN ALU

Fourniture et pose d'un profil en aluminium permettant de créer un seuil pour rattraper la différence d'épaisseur entre sol de différente nature de type SCHLUTER Systems,

Localisation :

Bât. B - RdC : Salle d'animation et salle multi-activité, suivant plan

2.6.4 - PROFIL DE JONCTION POUR JD

Pose d'un profil en aluminium permettant de reprendre le Joint de Dilatation.

Le produit sera le plus discret possible, de type SCHLUTER Systems, ou seul la largeur du JD sera visible.

Localisation :

Bât. B - RdC : Salle d'animation et salle multi-activité, suivant plan

2.6.5 - PROTECTION PROVISOIRE

L'entrepreneur du présent lot prévoira la fourniture et pose d'une protection provisoire du parquet composée d'un non tissé et de panneau ISOREL jointoyés de 3 mm d'ép.

Compris dépose et évacuation de la protection avant les OPR

Localisation :

Bât. B - RdC : Salle d'animation et salle multi-activité, suivant plan

2.7 - ESCALIER

2.7.1 - ESCALIER BALANCÉ BOIS

Réalisation d'un escalier en lamellé-collé pin raboté 4 faces, l'ensemble Stable au Feu 1/2heure

Composé de :

- 1 volée balancée, constituée de :

. 2 limons :

. Le premier, extérieur balancé, faisant office de rampe, en panneaux de lamellé-collé droits, assemblés à facette par tenon-mortaise pour les parties courbes

. Hauteur : 1400mm environ

. Ep. : 60mm

Le second, intérieur, balancé en sous-face de l'embranchement bois

. Hauteur : 460mm environ

. Ep. : 60mm

Les limons seront fixés :

. Au sol par l'intermédiaire de cornières prises en âmes chevillées au sol sous le revêtement carrelage, les fixations devront être invisibles

Section vérifier suivant calcul

. En rive de plancher, de la même façon, la contre-marche venant cacher les chevilles, les fixations devront être invisibles

- Emmarchement et contre marche réalisé en panneaux de lamellé-collé de pin, épaisseur total : 60mm :

. Emboîté dans le limon extérieur préalablement défoncé, fixations invisibles

. Préalablement défoncées et emboîtées sur le limon intérieur, fixations invisibles.

Les marches seront défoncées suivant besoin pour :

. L'encastrement en nez de marche d'une cornière en aluminium 15/10ème striée, collée au nu de la marche et du chant
Largeur emmarchement : 1,40 m.

Hauteur à monter : 3,23 m, en 21 hauteurs.

Ensemble de la quincaillerie et visserie inox

- Finitions :

. Métaux : par peinture intumescente rendant l'ensemble SF1/2heure, teinte au choix de l'architecte.

. Bois : 3 couches d'huile parquet environnement de chez BLANCHON, Mise en œuvre des produits suivant les préconisations du fabricant

NOTA :

Conformément à la nouvelle réglementation Accessibilité Handicapé prévoir les dispositions suivantes :

. Les contre-marches de la première et dernière marche d'une couleur contrastée par rapport au reste du sol

. Les cornières des nez de marche, sur la première et dernière marche, seront laquées d'une teinte vive pour avoir un contraste visuel

. Les premières et dernières marches seront huilées d'une teinte différente pour avoir un contraste visuel

Localisation :

Bât. C : Escalier du hall, suivant plan

2.7.2 - RAMPE ET MAIN-COURANTE

2.7.2.1 - MAIN-COURANTE

Fourniture et pose d'une main-courante fixée sur le limon extérieur composée :

. d'écarteurs en acier galvanisé laqué, ht vue : 30mm, pris en âme sur la partie supérieur du limon bois, avec platine support de la main-courante

. main-courante bois pin lamellé-collé poncée, dia. 50mm vissée sur les platines en sous-face, compris toutes sujétions de débillardage, découpes et mise en forme de la main-courante

Fixations de l'ensemble des assemblage en âme et invisibles

Ensemble de la quincaillerie et visserie inox

- Finitions :
 - . Métaux : acier brossé vernis, teinte au choix de l'architecte.
 - . **Bois : par 2 couches de vernis Environnement de chez BLANCHON, réalisées en atelier avant pose**

Localisation :

Bât. C : Escalier du hall, suivant plan

2.7.2.2 - RAMPE

Main-courante composée de :

- . Poteaux en Té composés de fers plats 18x50mm, pris en âme sur la partie supérieur du limon bois, sujétions pour grugeage des poteaux en tête pour réduire sa section.
- . 1 « remplissage » constitué de 4 fers ronds dia. 20mm, soudés sur les poteaux métalliques, sujétions pour mise en forme courbe
- . 1 plat acier de 35x5 soudé en tête des poteaux formant le support pour la fixation de la main courante
- . main-courante bois pin lamellé-collé poncée, dia. 50mm vissée sur les platines en sous-face, compris toutes sujétions de débillardage, découpes et mise en forme de la main-courante
- Fixations de l'ensemble des assemblage en âme et invisibles
- Ensemble de la quincaillerie et visserie inox
- Finitions :
 - . Métaux : acier brossé vernis, teinte au choix de l'architecte.
 - . **Bois : par 2 couches de vernis Environnement de chez BLANCHON, réalisées en atelier avant pose**

Localisation :

Bât. C : Escalier du hall, suivant plan

2.7.2.3 - ALLÈGE DÉCORATIVE

Réalisation d'un allège décorative composée de :

- . Écarteurs en fer rond dia. 15mm soudés en pied et en tête sur les poteaux support de la rampe
- . Lises basse et haute en fer rond dia. 20mm support du remplissage
- . 1 « remplissage aléatoire » constitué de fers ronds soudés dia. 20mm, soudés sur les lisses basse et haute, pose "aléatoire", calepinage à réaliser et faire valider par l'architecte avant pose
- Fixations de l'ensemble des assemblage en âme et invisibles
- Ensemble de la quincaillerie et visserie inox
- Finitions :
 - . Métaux : acier brossé vernis, teinte au choix de l'architecte.
 - . **Bois : par 2 couches de vernis Environnement de chez BLANCHON, réalisées en atelier avant pose**

Localisation :

Bât. C : Contre la rampe intérieure de l'escalier du hall, suivant plan

2.7.3 - MOBILIER DE PROTECTION EN SOUS-FACE

Réalisation d'un mobilier de protection en mis en place en dessous de l'escalier composé de :

- . 1 paroi balancée, en panneaux de lamellé-collé droits, assemblés à facette par tenon-mortaise pour les parties courbes
 - . Hauteur : variable suivant plan
 - . Ep. : 60mm
- . Un banc courbe réalisé en panneaux de lamellé-collé de pin, épaisseur total : 60mm, emboîté dans la paroi préalablement défoncés, compris équerre de renfort et fixations invisibles
- L'ensemble auto-stable
- Fixations de l'ensemble des assemblage en âme et invisibles
- Ensemble de la quincaillerie et visserie inox
- Finitions :
 - . Métaux : par peinture intumescente rendant l'ensemble SF1/2heure, teinte au choix de l'architecte.
 - . Bois : 3 couches d'huile parquet environnement de chez BLANCHON, Mise en œuvre des produits suivant les préconisations du fabricant

Localisation :

Bât. C : Escalier du hall, suivant plan

2.7.4 - PROTECTION DE CHANTIER

L'entreprise prévoira, pour permettre l'utilisation de l'escalier en phase chantier, la fourniture et pose de :

- . D'un film de type géotextile en protection de l'ensemble de l'escalier
- . De panneaux de CP ép. 9mm, calés sur l'embranchement et contre les contre-marches
- . D'un garde-corps provisoire de chantier

Dépose et évacuation de l'ensemble en fin de chantier
Pose de la rampe et des main-courantes définitives

Localisation :

Bât. C : Escalier du hall, suivant plan

2.8 - HABILLAGE MURAL

2.8.1 - HABILLAGE EN PANNEAUX CP DE PIN PLEIN

- Les travaux comprennent :

. Une ossature primaire réalisée chevron 25x42mm, raboté sur la face visible et pose d'une bande de stratifié noir mat, l'ensemble vissé contre la cloison.

. De panneaux en contre plaqué en pin des Landes type type ROLPIN PYRO de chez SMURFIT, épaisseur 15mm, finition poncée, pose suivant calepinage à définir.

. La pose des panneaux, vissés sur l'ossature. La liaison entre panneaux se fera obligatoirement sur un chevron avec un vide de 8 mm, verticalement et horizontalement

. Fixation par vis torx à tête bombée, calepinage à soumettre à l'architecte avant exécution

Classement Feu : les panneaux seront classés M 1

L'ensemble suivant plan de pose à définir pour réduire au maximum les chutes

- Finition :

. **2 couches de vernis environnement type BLANCHON.**

L'ensemble de la quincaillerie et visserie inox

Localisation :

Bât. B - RdC : Cloison entre la circulation, le salon, la salle repose et le salon de coiffure, suivant plan

2.9 - HABILLAGE EN PLAFOND

2.9.1 - HABILLAGE EN PANNEAUX CP PERFORÉ

Fourniture de panneaux en contre plaqué en pin des Landes type Rolpin Pyro de chez SMURFIT ou similaire, épaisseur 15 mm, classé M1, finition poncée, pose suivant calepinage à définir.

L'entreprise portera une attention particulière au sens de pose des panneaux.

- Les travaux comprennent :

. D'une ossature primaire réalisée en chevron SdN 45x45 mm maxi, raboté sur la face visible et pose d'une bande de stratifié noir mat, l'ensemble vissé sur l'empannage.

. La pose des panneaux, vissés sur l'ossature. La liaison entre panneaux se fera obligatoirement sur un chevron avec un vide de 8 mm, verticalement et horizontalement

Compris toutes sujétions de découpes, de remontées périphériques, etc.. assurant une parfaite finition de l'ensemble

. Fixation par vis torx à tête bombée, calepinage à soumettre à l'architecte avant exécution

. Perforation de type trous de dia. 8mm avec un entre axe de 16mm en X et Y, prévoir 50% environ de la surface du plafond, pose suivant calepinage à définir.

Classement Feu : les panneaux seront classés M1

L'ensemble suivant plan de pose à définir pour réduire au maximum les chutes

- Fourniture et pose d'un feutre monocouche en laine minérale de 100mm d'épaisseur de type Isofçade Noir 32 de chez ISOVER et revêtue d'un voile de verre de couleur noir, posée sur l'ossature chevron support du panneautage bois.

. Euroclass A1-s1,d0

. Résistance thermique : 3.10 m².K/W

- Finition :

. **2 couches de vernis environnement type BLANCHON.**

L'ensemble de la quincaillerie et visserie inox

Localisation :

Bât. C - RdC : en plafond du sas du hall, suivant plan

Bât. C : En sous-face de la toiture terrasse au droit du hall, suivant plan

2.9.1.1 - JOUEES HT 0.30 M

2.10 - ELEMENTS DE FINITION

2.10.1 - PLINTHES

2.10.1.1 - PLINTHES BOIS

Fourniture et pose de plinthes réalisées en sapin de 50x15mm à angles vifs abattus et coupes ajustées d'onglets.
Finition à vernir

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Ensemble des locaux ne recevant pas une plinthe carrelage, suivant plan

2.10.1.2 - PLINTHES CRÉMAILLÈRES

Fourniture et pose :

- Plinthes crémailières rampantes réalisées en panneau MDF 313 parfaitement planes et rabotées.
- . hauteur par rapport au nez de marche de 50mm, ép. 10mm
- . les assemblages pour angles saillants et rentrants seront exécutés à coupe d'onglets.
- . les assemblages en partie courante seront réalisés à rainures et languettes.

Finition à peindre

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Ensemble des cages d'escalier encloisonnés, suivant plan

2.10.1.3 - PLINTHES CINTRABLES

Fourniture et pose de plinthes cintrables réalisées en CP sapin cintrable de 50x9mm à angles vifs abattus et coupes ajustées d'onglets.

Finition à vernir

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Cloisons et murs cintrés, suivant plan

2.10.2 - CHANTS PLATS

Au pourtour des huisseries à peindre : moulure 2 angles droits, section 8x30mm, d'essence identique aux ouvrages sur lesquels ils s'appliquent.

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Suivant plan

2.10.3 - JOINTS DE DILATATION

Fourniture et pose de couvre-joint de dilatation en médium, épaisseur de 8mm, largeur 80mm, bord formant ¼ de rond, vissé et collé sur l'un des bords du joint de dilatation

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : En finition de tous les joints de dilatations verticaux, suivant plan

2.10.4 - POTEAU D'ABOUT DE CLOISON

Fourniture et pose de poteau en pin des Landes, épaisseur 50mm, largeur suivant cloison.

Le poteau sera conçu afin de s'encaster en about de cloison.

Une 1^{ère} couche de vernis incolore sera appliquée avant pose par le présent lot. Le produit utilisé devra être compatible avec le vernis appliqué par le peintre en finition.

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Suivant plan

2.10.5 - TABLETTES BOIS

Fourniture et pose de tablette en panneau de contre plaqué en pin des Landes type BATIPIN de chez SMURFIT, épaisseur 18 mm, alaise en hêtre massif de 25 mm. La tablette sera conçue afin de s'encaster sur la plaque de doublage.

Une 1^{ère} couche de vernis incolore sera appliquée avant pose par le présent lot. Le produit utilisé devra être compatible avec le vernis appliqué par le peintre en finition.

Prévoir : 30.00ml supplémentaires

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : En recouvrement des allèges des châssis, suivant plan

Bât. C - RdC : En recouvrement de la cloison entre directeur adjoint et secrétariat, suivant plan

2.10.6 - ENCADREMENT BOIS

Fourniture et pose d'un encadrement panneau de contre plaqué en pin des Landes type BATIPIN de chez SMURFIT, épaisseur 18 mm, largeur suivant plan, chanfreiné sur 5 mm de profondeur en sous face pour permettre l'encastrement du doublage.

Une 1^{ère} couche de vernis incolore sera appliquée avant pose par le présent lot. Le produit utilisé devra être compatible avec le vernis appliqué par le peintre en finition.

Prévoir : 30.00ml supplémentaires

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Encadrement des châssis, suivant plan

2.10.7 - PROTECTION DES PORTES

2.10.7.1 - PROTECTION EN INOX

Fourniture et pose de protection sur portes en inox 18/10, épaisseur 10/10ème, sur une hauteur 100 cm. Fixation par collage à plein

Localisation :

Bât. A - RdC : Porte du stockage matériel divers, du magasin central, de l'atelier, du local tri sélectif, du dégagement du hall de livraison, suivant plan

Bât C - sous-sol : Porte de la galerie de liaison et de la lingerie, suivant plan

2.10.8 - CORNIÈRE DE FINITION

Fourniture et pose de cornière de finition en alu anodisé, 20x20 mm, collé sur support béton ou plâtre pour calfeutrement des raccords, isolation, etc...

Prévoir : 100.00ml

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Suivant besoin

2.10.9 - CIMAISES BOIS

Fourniture et pose de cimaises murales réalisées en contre plaqué en pin des Landes type type ROLPIN PYRO de chez SMURFIT, finition poncée

. épaisseur 7mm

. hauteur : 400mm

. fixation des panneaux CP sur la cloison par vis torx à tête bombée, au dessus de la plinthe, joint creux de 10mm

Classement Feu : les panneaux seront classés M 1

- Finition :

. 2 couches de vernis environnement type BLANCHON.

L'ensemble de la quincaillerie et visserie inox

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : ensemble des circulations, au droit des main-courantes, suivant plan

2.10.10 - MAIN-COURANTE SUR CONSOLES

Fourniture et pose de main-courante sur consoles composée de :

. des consoles en L et en fer rond de dia. 15mm soudés sur rosaces dia. 80mm, chevillées par 3 vis sur le mur support disposés tous les 1,5 m environ,

. une lisse bois châtaignier ou hêtre poncée, de dia.50mm vissée sur les consoles en sous-face, compris toutes sujétions pour les angles.

Protection et finition des consoles par peinture antirouille et 2 couches de laques réalisées en atelier avant pose.

Protection et finition des main-courantes par 2 couches de vernis environnement type BLANCHON réalisées en atelier avant pose.

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Ensemble des circulations, suivant plan

2.11 - OCCULTATIONS

2.11.1 - STORES VÉNITIENS

Fourniture et pose de stores dits "vénitien", caisson en acier laqué fixé :
- lames horizontales de 16 mm galbées en alliage d'aluminium, orientable par tige plastique
- guidages latéraux
- manœuvre par lacets
coloris au choix de l'architecte

Localisation :

Bât. a, B et C - tous niveaux : Pour tous les ensembles menuisés vitrés, excepté salon des familles, suivant plan

2.12 - EQUIPEMENTS

2.12.1 - CLOISONS EN STRATIFIÉ COMPACT

Fourniture et pose de cloisons préfabriquées composées de :
- panneaux Compact de chez POLYREY ou similaire, hydrofuges antibactérien d'épaisseur 12,5mm, EN 438 (DIN 16926)
. classement feu : C-s2,d0 (M2)
. finition satinée, coloris choisis parmi les 20 décors de la gamme.
- hauteur de cabine : 2100mm, y compris vide au dessus du sol
. pieds inox permettant le réglable du vide au sol de 135 à 165mm
. profil principal formant poteau, en ovale arrondi d'un côté, en aluminium
. tous les profils sont anodisés, la visserie en inox A4 - 316 L équipé d'un frein anti-vibration évitant ainsi le desserrage progressif des vis.
- hauteur porte : 1940mm
. portes sur 4 charnières aluminium anodisé munies d'une serrure condamnation – décondamnation.
- cabines de douche équipées d'une cloisonnette pare-douche, un banc quart-de-rond
- prévoir 1 patère 2 têtes cf art. ci-dessous + 1 tablette compact 300 x 170 mm par douche.
- coloris au choix de l'Architecte.

Localisation :

Bât. B - RdC : Douche du vestiaire Femmes, suivant plan

2.12.2 - ECRAN DE PROJECTION ÉLECTRIQUE

Fourniture et pose d'écran de projection encastré dans le plafond, comprenant :
. Un carter d'intégration en alliage d'aluminium laqué, teinte au choix de l'architecte, compris kit d'encastrement pour recevoir le faux-plafond, l'ensemble fixé à la maçonnerie
. Habillage en rive du carter, au nu du béton
Aucune visserie apparente
. Barre de lestage triangulaire s'intégrant au carter lorsque l'écran est enroulé
. Une surface de projection en blanc mat à enroulement type ORAY SUPER 2000
. Classement au feu : M1
. Manœuvre électrique
. Commande radio par bouton poussoir fixe
. Dimensions de projection : 2400 x 1800 mm
Modèle : SQUARE PRO de chez ORAY ou similaire
Mise en place, raccordement et essais à la charge du présent lot.
Limite de prestation avec le lot Électricité :
Fourniture et pose d'une alimentation

Localisation :

Bât. B - RdC : salle de réunion, suivant plan

2.12.3 - SUPPORT VIDÉO PROJECTEUR

Fourniture et pose de support vidéo projecteur / moniteur composé de :
- Plateau inclinable jusqu'à 15°
- Dimension : 325 x 325 mm.
L'ensemble en acier laqué, teinte au choix de l'architecte, fixé en sous-face du plancher béton ou des caissons bois de toiture.
L'écart par rapport au plafond est réglable entre 600 et 900 mm.

Localisation :

Bât. B - RdC : salle de réunion, suivant plan

2.12.4 - RIDEAU SÉPARATIF

Fourniture et pose d'un rideau séparatif comprenant :

- . Une ossature en tube aluminium anodisé, dia. 25mm, compris supports intermédiaires de fixation en plafond
- . Un rideau anti-bactérien, antistatique, imperméable, testé dermatologiquement, ne collant pas à la peau en état mouillé ou humide, anti-moisissure, classé M0, teintes au choix de l'architecte

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Salle de bain communes, suivant plan

2.12.5 - PATÈRES

2.12.5.1 - PATÈRES 2 TÊTES

Fourniture et pose de patères à 2 têtes en inox brossé, modèle 52 de chez VACHETTE ou similaire

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : 1 unité dans toutes des SdE et SdB communes, suivant plan

2.12.5.2 - PATÈRES 1 TÊTE

Fourniture et pose de patères à 1 tête en alu anodisé, modèle 54 de chez VACHETTE ou similaire

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : 1 unité dans tous les bureaux, suivant plan

Bât. B - RdC : 3 unités dans le salon coiffure, suivant plan

2.13 - CLOISON EXTENSIBLE

Fourniture et pose d'une cloison extensible 1 vantail de type Série 7000 de chez ALGAFLEX ou similaire, à armature métallique traitée anti-rouille, recouverte, soit de tissu coton plastifié soit de tissu d'ameublement.

- Affaiblissement acoustique environ Rw 15 à 17 dB

- . Adjonction de 2 feutres de 8mm d'épaisseur
- . Classement au feu des tissus et feutres : M1
- . Epaisseur de la cloison déployée : 150mm.
- . Epaisseur de la cloison repliée : 215mm
- . Encombrement modèle à insonorisation renforcée 20% + 10 cm fixe
- . Poids modèle à insonorisation renforcée 12/14kg au m².

- Rail de guidage apparent en profilé acier 30x30 semi-tubulaire, rigide épaisseur 15/10ème, laqué blanc

- Fixation du rail sous poutre ou dalle B.A, fixé directement à l'aide de vis Parker et chevilles plastiques

- Suspension par chariot à double roulement à billes cerclé polymère Delrin.

- Système de fermeture par crémone :

. Montant avant est équipé de poignées avec serrure à canon européen basé sur Organigramme, venant s'emboîter dans un profilé aluminium fixé au mur (cloison à 1 vantail)

Le montant arrière permet la fixation au mur

Rangement de la cloison suivant plan

compris toutes sujétions d'habillage et de profils de finition

Teinte des tissus et laquage des profilés métalliques au choix de l'architecte

Localisation :

Bât. B - RdC : Entre salle multi-activité et salle d'animation, suivant plan

2.14 - SIGNALISATION RÉGLEMENTAIRE

2.14.1 - SIGNALISATION DES PORTES POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

Fourniture et pose de plaques de signalisation réglementaires de dimensions 120 x 120 mm, en plexiglass avec fond rouge portant les indications suivantes :

« issues de secours – ne pas encombrer »

Fixation en haut, coté charnières de la porte, à 10 cm de chaque arêtes de l'angle

Prévoir : 10 plaques

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Suivant besoin

2.15 - VISUALISATION DU VITRAGE

Lorsque les vitrages transparents se situent à la fois à plus de 0,60 m et à moins de 1,50 m du sol fini intérieur, ils doivent être rendus visibles.

Pour les portes, la visualisation, doit être constituée :

- soit par une poignée d'une surface au moins égale à 400 cm² ;
- soit par tout autre dispositif de même valeur ;
- soit par un motif opaque d'au moins 100 cm² situé à environ 1,50 m du sol fini ;

Pour les autres vitrages, la visualisation doit être constituée :

- soit par un bandeau d'une surface au moins égale à 400 cm² par mètre de dimension horizontale de vitrage et situé à environ 1 m du sol fini ;
- soit par tout autre dispositif de même valeur posé dans les mêmes conditions ;
- soit par un motif opaque d'au moins 100 cm², par fraction de 1,50 m de dimension horizontale de vitrage et situé à environ 1,50 m du sol fini.

Les prestations du présent lot comprennent :

- la pose d'éléments de visualisation sous forme d'une répétition de Carrés de film de type 3M appliqués sur les vitrages concernés par les articles ci-dessus.

Un échantillon sera présenté à l'architecte avant toute mise en œuvre.

Localisation :

Bât. A, B et C - tous niveaux : Suivant besoin

2.16 - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

Les entreprises de chaque lot devront la remise d'un dossier DOE complet y compris l'ensemble des PV, avis techniques, etc... demandé par le Bureau de Contrôle pour permettre le passage de la Commission de Sécurité et l'ouverture de la phase de travaux au public (résidents).

Les dossiers DOE complet seront au nombre de:

=> A la réception de la Phase n°1 : restructuration de la partie Sud du bâtiment A et ses extensions :

4 + 1 CD-rom

=> A la réception de la Phase n°2 : reconstruction et extension du bâtiment 2 y compris la partie Hall et Administration du Bâtiment C : 4 + 1 CD-rom

=> A la réception de la Phase n°3 : reconstruction du bâtiment C, restructuration de la zone centrale du bâtiment A : 4 + 1 CD-rom

=> A la réception de la Phase n°4 : VRD et espaces verts

**** Fin du lot ****